

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 24 mai 2018 à Plérin

Présents : Philippe LEMOINE Christian DUCOS
Emmanuel MAUNY Lionel POSSELT
Éric VIALLE Frank NICOLET

Invités présents : Patrice D'HERBILLY
Thierry TOMINE

Excusés : Morgan FRABOULET
Yann LE REGUER
Stéphane GAUDIN

Début séance : 20H10

1) Informations diverses

- Ce procès-verbal officialise les démissions avec effet immédiat de Pascal DESMARES et de Sandrine HUX ;
- Philippe LEMOINE présente également sa démission qui sera effective le jeudi 14 juin date retenue pour que les élus se rencontrent de façon à désigner la personne qui assurera l'intérim de la présidence jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ;
- L'Assemblée Générale se déroulera le dimanche 2 septembre à Plérin à l'Hôtel-Restaurant au « Chêne Vert » ;
- A compter de la saison 2018-2019 la « licence double » sera remplacé par « l'Attestation de tireur isolé » ;
- Les inscriptions à l'examen d'arbitre national doivent se faire par le Comité régional. L'examen qui est déconcentré doit se passer dans les comités régionaux sous la présidence de la CRA, du CTS et du président du comité régional.

2) Dossiers en cours

Christian DUCOS et Philippe LEMOINE ont rencontré le directeur régional pour présenter :

- Nos actions de demande de subvention CNDS ;
- Une extension de notre PST ;
- Notre demande d'aide pour l'achat de 20 pistes.

Emmanuel MAUNY assure avec sérieux le suivi du dossier DLA.

3) Achat de pistes d'Escrime

Lionel POSSELT qui a pris la suite de Sandrine HUX présente un devis du fournisseur « Léon PAUL » pour l'achat de 10 pistes pour un peu plus de 30.000 € ainsi qu'une ébauche de convention avec ce fournisseur.

Après discussion il est voté à l'unanimité :

- L'achat pour 30.000 € de 10 pistes rouleaux, 10 paires d'enrouleurs, 2 appareils chrono-score et le reliquat avec des appareils SG 11 ;
- L'acceptation de la convention rédigée initialement par la maison « Léon PAUL ».

4) Retour sur les sélections aux championnats de France

- a) Sélection de Loup NUGENT du club de Rennes ERM au championnat de France Epée M20 :
La commission épée a sélectionné ce tireur pour cette compétition, sélection qui a été invalidé par le comité directeur car Loup NUGENT n'a pas participé au championnat de Bretagne de la catégorie M20. Il s'avère que le texte est trop flou concernant ces modes de sélection, écrit qui se voulait très large mais sujet à beaucoup trop d'interprétations. Donc à revoir et à réécrire.
- b) Sélection de Jeanne CORMIER du club de Dinan à la fête des Jeunes :
La commission sabre n'a pas sélectionné Jeanne pour cette compétition car elle n'a pas participé au stage obligatoire de préparation à la fête des Jeunes qui se déroulait du 26 au 29 avril. Cette décision a été validé par le comité directeur car le certificat médical, non remis en cause, a été présenté le 9 mai alors que les sélections ont été arrêtées le 27 avril.

Le CTS informe qu'à la prochaine journée des maîtres d'armes il proposera de créer une commission de sélection composée :

- Du président du comité régional ;
- Du CTS ;
- Des responsables des commissions d'armes ;
- Du médecin régional.

5) Conventions avec l'association « Solution Riposte Bretagne »

Le président a été informé qu'il circulait une demande de convention de partenariat rédigée par « Solution Riposte Bretagne » à l'attention de certains clubs pour les représenter auprès de l'ARS lors des demandes de subventions.

La fédération s'est étonnée de cette démarche car seul le Comité Régional est habilité à représenter les clubs bretons auprès des différentes entités.

Il est décidé d'établir un contact avec les responsables de l'association « Solution Riposte Bretagne » de façon à convenir de la rédaction d'une convention entre le Comité Régional et cet organisme.

6) Les stages régionaux (périodicité, lieux, durée, tarifs)

Les stages n'étant plus aidés financièrement par l'état il a été voté à l'unanimité :

- L'annulation pure et simple du stage d'Août sur proposition du CTS ;
- L'augmentation de la tarification pour les stagiaires qui passe de 80 € actuellement à 90 € à compter de la saison prochaine.

De plus Emmanuel MAUNY et Eric VIAILLE ont travaillé sur des documents permettant de rétribuer légalement les enseignants qui encadreront les stages régionaux :

- Mise à disposition avec autorisation des clubs ;
- Contractualisation pour chaque stage avec chaque enseignant sous la forme d'un CDD ;
- Fiche de salaire émanant du Comité régional.

Tout cela est à peaufiner et à représenter lors d'une réunion ultérieure.

7) Finances prévisionnelles

De façon à anticiper la baisse conséquente à venir des subventions le comité directeur vote à l'unanimité pour la saison prochaine la baisse de 1000 € de dotation aux commissions d'armes soit une dotation annuelle de 3000 € au lieu de 4000 € actuellement.

Par ailleurs il est décidé de proposer aux représentants des clubs lors l'Assemblée Générale une augmentation de 1 € sur la part ligue de la licence.

8) Questions diverses

- Patrice DHERBILLY dénonce l'attitude odieuse de certains maîtres d'armes vis-à-vis d'arbitres lors du championnat des M13 à Vannes le dernier weekend ;
- Frank NICOLET demande un projet sportif pour fédérer une action de développement sur toute la Bretagne ;
- Christian DUCOS exprime sa lassitude au regard de l'attitude de certains et se pose la question de poursuivre son action au sein du comité directeur.

9) Calendrier des réunions

~~Le jeudi 5 octobre à Plérin,~~

~~Le jeudi 14 décembre à Plérin,~~

~~Le jeudi 8 février à Plérin,~~

~~Le jeudi 24 mai à Plérin.~~

Fin de séance : 23h10

Philippe LEMOINE
Le président